

## **DESCRIPTIF SOMMAIRE COLLECTIFS B**

-----

**Résidence NATURAL DESIGN à BRUGES** rue des écoles &  
rue André Messenger

### **GROS-ŒUVRE**

- Nettoyage et décapage du terrain.
- Déblais, terrassements , fouilles en puits ou et en rigoles ou et en massifs.
- Fondations superficiel par semelles filantes et ou isolées avec ancrage dans matériaux SABLO/GRAVELEUX ou fondations semi-profondes par puits. L'ensemble calculés suivant nouvelles prescriptions de l'étude de sols et calcul du BET.
- Libages surmontant les fondations en aggloméré de ciment avec poteaux raidisseurs ou et longrines en Béton armé suivant type de fondations, canalisations.
- Nivellement, réalisation de la plateforme, polyane et dallage du RDC.
- Traitement préventif anti parasitaire des sols par pulvérisation/épandage.
- Plancher haut : rez-de-chaussée, étage, loggias, balcons, terrasse étanchée en béton armé.
- Escalier commun en béton armé du rez-de-chaussée au 1<sup>er</sup> étage.
- Structure : béton banché, poteaux et poutres béton armé, maçonnerie en briques rectifiées.
- Murs séparatifs entre appartements, ou entre appartements et parties communes : en béton banché, ou blocs agglomérés de ciment pleins ou allégés, ou cloisons séparatives en plaques de plâtre avec laine minérale suivant localisation.
- Enduit extérieur teinté dans la masse finition grattée, enduit ciment ou béton préfabriqué à peindre.
- Le plancher haut rez-de-chaussée en contact avec une surface habitable recevra une projection mécanique d'isolant thermique et protection incendie conforme à l'étude thermique.

## **CHARPENTE**

- Comportant : pannes bois, poteaux, chevrons, étrésillons ou fermettes et demi fermettes industrielles triangulées ou solution mixte.

Ensemble recevant un traitement insecticide et fongicide avec délivrance d'un certificat.

- Isolation par laine minérale : projection en tapis sur plancher béton sous couverture tuiles au dernier niveau conforme à l'étude thermique.
- Chassis de toit servant au désenfumage et éclairant la cage d'escalier.  
Bandeaux en PVC.

## **COUVERTURE ET ETANCHEITE**

- Couverture en tuiles romanes posées sur liteaux, faîtages et arêtiers à sec, tuiles à douille pour événements sanitaires pour partie de toit sous charpente.
- Chêneau, noues, solins en zinc.
- Descentes : en aluminium ou en PVC.
- Terrasse non accessible étanchéité protégée par gravillons composé de pare vapeur, isolation, complexe bi-couche élastomère, relevés, équerres, sorties terrasses VMC/EU/EV, ou auto protégée au choix de l'architecte.
- Accessoires : départs eaux pluviales, relevés, boîtes à eau etc...

## **CLOISONS INTERIEURES, DOUBLAGES, PLAFONDS**

- Cloisonnement de panneaux monoblocs à parements en plaque de plâtre de 50mm.
- Isolation par panneaux composites isolants + plaques de plâtre posées sur les faces internes des murs extérieurs, pose collée sur support gros œuvre.
- Plafond plat en plaque de plâtre acoustique à peindre dans SAS d'entrée et partiellement panneaux de laine revêtu d'un voile minéral pour correction acoustique dans circulations communes RDC et ETAGE.
- Réalisation de panneaux composites avec laine de verre pour isolation phonique et protection incendie pour gaines intérieures des appartements.

## **MENUISERIES EXTERIEURES ET FERMETURES**

- Menuiseries aluminium laqué avec double vitrage feuilleté pour hall d'entrée, simple vitrage feuilleté pour ensemble entre hall et circulation du rez de chaussée.
- Menuiseries extérieures en PVC blanc ouvrant à la française 1 vantail avec ou sans allège, classement A3E3V2, Label Acotherm, certificat NF CSTBAT bloc baie, double vitrage isolant faible émissivité – certification CEKAL.
- Baie coulissante en aluminium thermolaquée, double vitrage isolant faible émissivité – certification CEKAL, séjour suivant appartements, plans et façades. (sauf appartement n°3 au RDC).
- Occultation par volets roulants, coffre PVC, tabliers en PVC ou aluminium suivant largeur manoeuvre par tringle oscillante.
- NOTA : pas d'occultation sur baie de la partie commune au R+1

## **MENUISERIES INTERIEURES**

- Huisseries métalliques recevant des portes alvéolaires laquées finies SUPERLAK à recouvrement, béquilles sur plaques.
- Les portes palières des appartements donnant sur les circulations sont à laquer et condamnées par une serrure à larder de sûreté 3 pènes. Béquille double en aluminium anodisé.
- Placards équipés de façades coulissantes ou pivotantes en panneaux recouverts de couleur blanche.
- Aménagements : penderie dans entrée, penderie/étagères dans chambres (suivant plans).
- Trappes de visite pour gaines intérieures.
- Dans hall : boîte à lettres collective, tableau affichage, miroir.

## **SANITAIRE**

- De couleur blanche de 1<sup>er</sup> choix.
- Tuyauteries d'alimentation eau chaude et froide en cuivre et en polyéthylène réticulé sous fourreaux.
- Évacuation en PVC, chutes verticales et collecteurs horizontaux en plancher haut du rez-de-chaussée et sous dallage.
- Réseau général horizontal : eau froide vers gaine technique sous dallage, remontée verticale vers étage pour distribution appartements.

## **SALLE DE BAINS**

- Meuble de salle de bains avec portes, façades revêtues de polymère, ou MDF laquées, ou panneaux mélaminés.
- Bandeau lumineux, plan avec vasque monobloc en marbre de synthèse
- Miroir entre plan et bandeau lumineux.
- Baignoire équipée d'une robinetterie mitigeuse flexible et douchette suivant plans et appartements.
- Receveur de douche muni d'une robinetterie mitigeuse flexible et douchette support mural suivant plans et appartements.

## **WC**

- Cuvette WC équipée d'un réservoir (3L/6L) attendant avec mécanisme double touche, abattant double.

## **CUISINE**

### **POUR TYPE 3**

- Corps de meubles fonds de meubles en panneau de particules mélaminé.
- Portes 4 chants droits en panneaux de particules mélaminé compris poignées et charnières clipsables.
- Plan de travail en stratifié 2,40 m.
- Evier : 2 cuves inox avec robinetterie mitigeuse.
- Domino inox 4 feux électriques
- Hotte casquette
- Meuble bas et haut sur évier
- Meuble sur hotte aspirante
- Robinets et siphons pour machine à laver la vaisselle et machine à laver le linge dans bains.

## **CHAUFFAGE – EAU CHAUDE- SANITAIRE – VENTILATION**

### **Le chauffage sera assuré :**

- Panneaux rayonnants horizontaux à thermostat électronique, fil pilote pour séjour et espace cuisine (appartements 1,2,11 et 12).
- Par des émetteurs électriques directs de type convecteurs à sortie frontale homologués CE, NF électricité performance, catégorie C, régulation thermostat électronique à compensation de dérive pour chambres et cuisine (appartements 3 et 13).
- Radiateur sèche serviette pour bains.
- Gestionnaire d'énergie une zone de programmation
- Eau chaude sanitaire fournie par chauffe-eau électrique individuel résistance céramique fonctionnement en heures creuses.

Pouvant être posé stable, mural ou suspendu au plafond :

- 200 litres pour T3
- Ventilation mécanique contrôlée de type hygroréglable de type B.
- Entrées d'air hygroréglables dans les pièces sèches et bouches d'extraction hygroréglables dans les pièces humides (cuisine, bains, WC). L'ensemble assurant le renouvellement d'air.

## **ELECTRICITE**

- Alimentation en électricité assurée en accord avec l'EDF à partir du réseau existant.
- Installation conforme aux normes en vigueur, contrôle final par CONSUEL.

## **TELEVISION – FM**

- Depuis antenne hertzienne une prise dans séjour et une prise dans une chambre.

## **INTERPHONIE – CONTROLE D'ACCES**

- Plaque et platine portier pour contrôle d'accès reliées aux postes à l'intérieur des appartements permettant le déclenchement d'ouverture du hall principal.

## **TELEPHONE**

- Prises suivant réglementation devant être raccordées sur réseau France TELECOM en attente dans gaines techniques ou chambre extérieure. Travaux dépendant de France TELECOM.

## **SERRURERIE**

- Garde corps d'escalier, main courante métallique tubulaire à peindre.
- Éléments extérieurs des balcons et loggias : garde corps en béton à peindre ou mur enduit ciment à peindre, lisse acier par tube, finition peinture aspect suivant détail de l'architecte.
- Echelles, crochets etc permettant l'accès aux combles sous couverture tuiles.

## **REVETEMENTS DE SOL**

### **Parties communes :**

- Hall d'entrée et circulation du Rdc traité en carrelage grés cérame avec plinthes en carreaux collés verticalement compris tapis de propreté encastré dans cadre.
- Escalier, palier et circulation de l'étage revêtus d'une moquette tuftée à velours coupé CROSSOVER sur dossier feutre pour absorption phonique, plinthes bois à peindre.
- Local poubelles : carrelage en grés cérame avec plinthes à gorge.

### **Parties privatives :**

#### **Rez-de-chaussée et étages**

- Carrelage collé avec plinthes assorties pour :
  - bains, WC, entrée, espace séjour/cuisine des appartements du RDC
  - espace cuisine/séjour Appartements n° 11 et 12
  - cuisine appartement 13.

- Lames de revêtement de sol stratifié flottant pour :
  - entrée et dégagement des appartements du 1er étage
  - séjour appartement 13
  - chambres et couloir nuit clos
- Placards attenants aux pièces traitées en stratifié plinthes bois à peindre et sol vinylique en lès.

### **REVETEMENTS MURAUX**

- Faïence de la crédence cuisine.
- Faïence périmétrique au-dessus de la baignoire ou du receveur de douche jusqu'au plafond.
- Jupe de baignoire faïencée compris trappe de visite.

### **PEINTURE**

#### ✓ Parties communes :

- Revêtement en toile de verre lisse ou imprimée, recevant une peinture soit peinture seule soit projection mécanique d'un enduit pelliculaire en pâte finition petits grains écrasés ou talochés avec ou sans peinture, ou un revêtement vinylique mural pour couloirs et palier ou finition équivalente sur proposition de l'architecte.
- Enduit pelliculaire prêt à l'emploi finition petits grains pour murs et plafond cage d'escalier du rez-de-chaussée au 1er étage.

#### ✓ Parties privatives :

Pièces sèches et cuisines ouvertes entièrement intégrées au séjour : Après préparation adaptée au support.

- Projection mécanique d'un enduit pelliculaire en pâte finition petits grains pour plafonds des entrées, dégagement, séjour, cuisines ouvertes entièrement intégrées au séjour, couloir et chambres.
- Projection mécanique sur murs d'un enduit pelliculaire en pâte prêt à l'emploi, finition petits grains écrasés pour entrées, dégagements, séjour, cuisines ouvertes, intégrées au séjour, couloir et chambres.

Pièces humides : Après préparation adaptée au support :

- Peinture mate en plafonds, salle de bains, WC et cuisines Appartements 3 et 13.
- Les murs des salles de bain, et WC seront revêtus de peinture satinée.
- Les murs des cuisines appartements 3 et 13 seront revêtus de peinture satinée.

### **BALCONS OU LOGGIAS PRIVATIVES**

- Béton taloché fin.

## **SIGNALETIQUE**

Pour numéro d'appartements, boîte à lettres, local poubelles.

## **EXTERIEUR – PARKING AERIEN**

- Cheminement piétons en enrobé ou béton balayé ou revêtement stabilisé au choix de l'architecte.
- Eclairage de l'espace extérieur par candélabres.
- Les espaces non traités en voie, trottoir ou parkings seront engazonnés, plantations d'arbres et haies.

### Nota :

*Seront admises de plein droit toutes modifications de structure et de l'agencement intérieur et extérieur ayant pour but de résoudre un problème technique ou de compléter ou de parfaire soit l'effet architectural, soit l'harmonie de l'immeuble, et qui seraient apportées en cours de travaux par le constructeur en accord avec le Maître d'oeuvre.*

*La société pourra être amenée à modifier les prestations énumérés dans la présente notice et à les remplacer par des prestations globalement équivalentes, dans le cas d'apparition d'un matériel nouveau en cas de force majeure ou cause légitime, notamment :*

- *Règlements judiciaires, liquidation de biens d'entreprise ou de fournisseur,*
- *Arrêt de fabrication, défaut d'approvisionnement*

*Et plus généralement si les impératifs techniques la mettaient dans l'obligation de renoncer définitivement à telle ou telle disposition de prestation prévue.*

*De même, il est précisé que les côtes et surfaces indiquées de l'implantation des équipements ou appareils ne peuvent être qu'approximatives et que la Société pourra être amenée à les modifier dans les mêmes conditions que ci-dessus.*

*Le mobilier, l'électroménager, le sanitaire, les divers aménagements indiqués en pointillés sur les plans ne font pas partie du présent contrat.*

Bordeaux,  
Le 26 février 2010